



Communiqué de presse – Paris, le 27 mars 2018

## **Danone finalise la cession d'une partie de sa participation dans Yakult pour 1,3 milliard d'euros**

Danone annonce le succès de l'opération communiquée le 14 février 2018, à l'issue de laquelle Danone a cédé un total de 24 600 000 actions de Yakult Honsha Co., Ltd. (« Yakult »), pour un produit de cession brut d'un montant global de 175 milliards de yens, soit environ 1,3 milliard d'euros, qui correspond à un multiple de 39 fois le résultat net de Yakult en 2017. En ligne avec les priorités d'allocation de capital de Danone, le produit de l'opération sera affecté d'une part à la réduction de la dette et d'autre part à l'investissement dans le plan d'accélération de la croissance organique de Danone ainsi que de maximisation de ses efficacités à horizon 2020, au service d'une création de valeur durable.

A la suite de cette opération, la participation de Danone dans le capital de Yakult est réduite de 21,29 % à 6,61%. Cette participation continuera à être comptabilisée en utilisant la méthode de la mise en équivalence selon le référentiel IFRS.

Danone et Yakult poursuivront leur partenariat stratégique de long terme et renforceront leur collaboration. Danone reste le principal actionnaire de Yakult et proposera la nomination de deux Administrateurs à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société.

### **A propos de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com))**

Avec pour mission d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, Danone est l'un des leaders mondiaux dans le secteur alimentaire, à travers ses quatre métiers : les Produits Laitiers et d'Origine Végétale, les Eaux, la Nutrition Infantile et la Nutrition Médicale. Danone vise à inspirer des habitudes alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, en ligne avec sa vision - *Danone, One Planet. One Health*. Cette vision reflète la conviction que la santé des hommes et celle de la planète sont étroitement liées. S'appuyant sur des catégories de produits tournées vers la santé, Danone s'engage à agir de manière efficace et responsable pour créer de la valeur durable et la partager. Danone respecte les critères les plus exigeants de son secteur, comme en témoigne son ambition de devenir l'une des premières multinationales certifiées B Corp. Présente dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 24,7 milliards d'euros en 2017. Le portefeuille de Danone est constitué de marques internationales (notamment Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutralon, Volvic) ainsi que de marques locales et régionales fortes (comme AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Horizon, Mizone, Oikos, Prostokvashino, Silk, Vega).

Cotée sur Euronext Paris et sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classée dans les principaux indices de responsabilité sociale : le Dow Jones Sustainability Index, Vigeo Eiris, l'Ethibel Sustainability index, MSCI Global Sustainability, MSCI Global SRI indexes et FTSE4Good.

## DÉCLARATIONS DE NATURE PRÉVISIONNELLE

*Ce communiqué contient des déclarations de nature prévisionnelle concernant Danone. Dans certaines hypothèses, vous pouvez identifier ces déclarations prévisionnelles au moyen de termes prospectifs tels que « estimer », « s'attendre à », « espérer », « anticiper », « escompter », « projeter », « objectif », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « envisager », « probable », « pourrait », « devrait », « cibler », « viser », « fera », « croire », « continuer », « certain » et « convaincu », la forme négative ou plurielle de ces mots et d'autres termes qui ont un sens similaire. Les déclarations de nature prévisionnelle de ce document contiennent, de manière non limitative, des affirmations concernant la conduite par Danone de ses activités, ainsi que des affirmations concernant la conduite future, la direction et le succès des activités de Danone.*

*Bien que Danone estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables, elles comportent de nombreux risques et incertitudes, et en conséquence les résultats réels pourront différer significativement des résultats anticipés dans ces déclarations de nature prévisionnelle. Pour une description plus détaillée de ces risques et incertitudes, il convient notamment de se référer au document de référence de Danone (section « Facteurs de risques », dont la dernière version est disponible sur [www.danone.com](http://www.danone.com)).*

*Sous réserve des exigences réglementaires, Danone ne s'engage pas à mettre à jour ou réviser publiquement une quelconque de ces déclarations de nature prévisionnelle. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres de Danone.*